

RÔLE DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'ORDRE DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DU QUÉBEC MAI 2024

RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE
MAI 2024

Parties et n° dossier	Nature de la plainte	P : proc. de la plaignante I : proc. de l'intimé	Conseil	Nature de l'audition	Dates de l'audience, heure et lieu
<p><i>Josée Samson, opticienne d'ordonnances, syndique</i> Plaignante</p> <p>c. <i>Martin Chartrand, opticien d'ordonnances</i> Intimé</p> <p>N° 27-22-460</p>	<p>Défaut d'appuyer toute mesure susceptible d'améliorer la qualité et la disponibilité des services professionnels</p> <p>Entrave</p>	<p>P : M^e Jean Lanctot, avocat et M^e Marie-Hélène Lanctot, avocate</p> <p>I : M^e Giuseppe Battista, avocat</p>	<p>M^e Lydia Milazzo, avocate, présidente</p> <p>Josée Laforest, opticienne d'ordonnances, membre</p> <p>Julie Castonguay, opticienne d'ordonnances, membre</p>	<p>Audition sur culpabilité (continuée)</p>	<p>L'audition aura lieu les 8 et 9 mai 2024, à 9 h 30. AUDITION REMISE</p> <p>Audience à distance par visioconférence</p> <p>Pour plus d'informations, prière de communiquer avec la secrétaire du Conseil de discipline, M^e Sylvie Lavallée, au (514) 288-7542</p>